



Assemblée Générale Mixte du 5 juin 2024 Modalités de mise à disposition des documents préparatoires

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de la Société a été convoquée pour le **mercredi 5 juin 2024 à 9h30 au 87 rue de Richelieu - 75002 Paris.**

L'avis de réunion préalable valant avis de convocation a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) le 29 avril 2024 (Bulletin n°52 - Annonce n°2401127). Cet avis contient en particulier :

- l'ordre du jour de l'assemblée,
- le texte des projets de résolutions soumises à l'assemblée,
- les conditions et modalités de participation et de vote à l'assemblée,
- les modalités requises pour poser des questions écrites à l'assemblée.

Cet avis peut être consulté sur le site Internet de la Société (www.altareit.com/finance/assemblees-generales) et sur le site Internet du BALO en utilisant le lien suivant : [avis de réunion](#).

Conformément aux dispositions de l'article R.22-10-23 du Code de commerce, les documents préparatoires à l'assemblée générale peuvent être consultés et téléchargés dès à présent à partir du site Internet de la Société (www.altareit.com), dans l'espace Finance, rubrique « Assemblées générales ».

A propos d'Altareit - FR0000039216 - AREIT

Filiale à 99,85% du groupe Altea, Altareit est un pure player de la Promotion immobilière en France. Son expertise unique en promotion multiproduit en fait un acteur de référence sur les grands projets mixtes des métropoles françaises. Altareit dispose de l'ensemble des savoir-faire pour concevoir, développer, commercialiser et gérer des produits immobiliers sur-mesure. Altareit est cotée sur le compartiment A d'Euronext Paris.

CONTACTS

Relations Investisseurs

investisseurs@altarea.com